

Trésor de la langue française du Québec (XVIII)

Suzelle Biais

Number 63, October 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45554ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Biais, S. (1986). Trésor de la langue française du Québec (XVIII). *Québec français*, (63), 18–19.



As-tu de l'argent ?

Si l'on se plaît à répéter que « l'argent ne fait pas le bonheur », on sait, par ailleurs, qu'il est fort utile d'en avoir au moins un peu, car ne dit-on pas aussi « point d'argent, point de Suisse » ? Quoi qu'il en soit, l'argent est une réalité qui tient une place importante dans la société et le nombre considérable de mots et d'images qu'il génère est là pour le confirmer. Ainsi, dans le dictionnaire français-argot de Laccassagne, parmi les notions les plus riches, celles exprimées par le plus grand nombre de synonymes, l'argent vient au deuxième rang (après la sexualité) avec soixante-dix mots s'y rapportant. Cette profusion de dénominations s'explique sans doute par le fait que l'argent, comme la sexualité, a longtemps été un sujet tabou qui a suscité un vocabulaire spécifique relevant en grande partie du français populaire et argotique.

Des piastres, des dollars ?

Quand on aborde le champ lexical de l'argent en français québécois, le premier mot qui s'impose est sans contredit le mot *piastre*, qui est à l'origine d'un grand nombre d'expressions encore bien attestées. Ce terme est déjà connu en Nouvelle-France. Il figure dès 1681 dans la *Correspondance* de Talon ; il désigne alors la *piastre espagnole* qui, comme beaucoup de monnaies étrangères, était en circulation à cette époque au pays. Le mot est si bien enraciné que, même après la Conquête, alors que les anglophones nomment *dollar* la monnaie qui a cours au pays, le mot *piastre* continue d'être usité par les francophones pour désigner la même réalité. Les journaux contribuent d'ailleurs à entretenir cette habitude ; on lit en 1766 dans la *Gazette de Québec*, qui est un journal bilingue,

suzelle blais

le mot *piastre* dans les textes français et *dollar* dans la version anglaise. Bien des années après l'adoption officielle par le Canada (en 1858) du mot *dollar* pour désigner l'unité monétaire canadienne, les commentateurs de la langue continuent de défendre le terme *piastre* comme équivalent français de *dollar*. Les auteurs du *Glossaire du parler français au Canada* écrivent encore en 1930 : « L'anglais *dollar* est admis par l'Académie depuis 1835 ; il est cependant permis de lui préférer *piastre*, plus généralement employé au Canada ». L'appui que le mot a reçu de la part de certains observateurs du langage a pu contribuer à en maintenir la vitalité dans les écrits et à le garder bien vivant dans la langue familière.

Du foin, des bidous, des tomates, quoi !

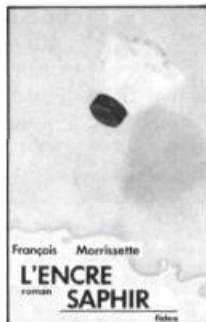
Le vocabulaire québécois se distingue assez nettement du vocabulaire français dans le champ notionnel de l'argent. Déjà, pour nommer ce dernier dans un sens général, les mots sont différents. Si la signification des termes du français populaire *pognon*, *fric*, *oseille*, *blé*, *beurre* et *galette* (ce dernier cependant est attesté au Québec depuis le début du XX^e

siècle) est bien connue des Québécois, ces mots ne font cependant pas partie de l'usage courant. Les termes les plus usuels, qui sont pour la plupart assez anciens, restent *foin* (« Dans ce temps-là, dix mille piasses, c'était du *foin* ») ; *bidous*, qui remonte au XIX^e siècle et qui demeure, pour le moment, d'origine obscure ; *piastre*, dans certaines expressions comme *faire une piastre* ; *bacon*, *palette*, et enfin *beurrée*, dans l'expression *coûter une beurrée*, c'est-à-dire une « forte somme ».

Qui n'a pas entendu les mots *motton*, *paquet*, *tapon*, *bunch* pour désigner une liasse de billets ? Ces termes font référence à une somme importante mais indéterminée, alors que *brigue* et *sac* en argot français renvoient généralement à un nombre précis de billets. Enfin, au pluriel et avec un numéral, les *dollars* ou *piastres* deviennent des *tomates* (très attesté), des *douleurs*, des *bâtons* ou des *douilles*. En France, dans le même type d'emploi et le même niveau de langue, le mot *balles*, entre autres, se substitue à *francs*.

L'avarice semble représenter un comportement particulièrement décrié si l'on en juge par le nombre de mots qui fonctionnent comme synonymes dans ce champ lexical. Dans le langage familier, l'avare est appelé *séraphin* (prénom du personnage qui avait ce penchant dans *Un homme et son péché*, roman de Claude-Henri Grignon, très populaire dans les années 1930), *gratteux*, *grattin*, *baise-la-piasse*, *liche-la-piasse*, *serre-la-piasse*, *suce-la-piasse*, *serre-la-cenne-suce-la-cenne*, *grippe-sou* (ce dernier est connu en français standard). Par contre, celui qui a tendance à économiser (sans excès) plutôt qu'à dépenser inutilement se fait déjà moins remarquer et les mots pour le nommer se font plus rares et un peu moins péjoratifs ; on dira que c'est un *ménager* ou un *ramasseur* notamment.

Des génies en herbe



Je suis plutôt cassé...

Le vocabulaire qui sert à rendre la notion de « posséder de l'argent » comme celle de « ne pas en avoir » ou de « ne plus en avoir » est également très imagé et très productif. Quelqu'un qui a des biens est *riche, argenté, en moyen*; on dit aussi qu'il *en a de collé*, qu'il *a du foin*, qu'il *a la galette*, etc. S'il n'en a pas, c'est un *quêteux*, ou un *quêteux à cheval* s'il vit au-dessus de ses moyens! Enfin, les mots pour décrire la situation d'une personne qui a perdu son avoir sont particulièrement concrets: *être dans le chemin, dans la dèche, sur la paille, fauché, cassé, lavé*, etc.

On connaissait la richesse du champ lexical de l'argent en français de France. Or ces quelques exemples nous permettent de découvrir que le français québécois, dans ce domaine, est tout aussi bien pourvu. Dans le registre familier ou populaire notamment, ce dernier innove plus qu'il n'emprunte. Ceci n'empêche pas l'existence d'une certaine analogie dans le choix des métaphores qui, tout en faisant appel à des mots différents, relèvent du même ordre d'idées. Ainsi, s'enrichir par des moyens souvent illicites se dit au Québec *se graisser* et en France *faire son beurre*. De même, les termes français *blé, oseille* et *paille* sont à rapprocher de *foin*.

QUESTIONNAIRE

Pourriez-vous enrichir notre répertoire de mots ou expressions servant à exprimer la notion d'« argent » ou celle de « faire de l'argent » ?

Adresse: Enquête TLFQ
Langues et linguistique
Faculté des Lettres
Université Laval
Québec, G1K 7P4

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a peu de prix littéraires au Québec. C'est pourquoi il faut louer les efforts du Salon international du livre de Québec, des Éditions Fides et du Secrétariat à la Jeunesse du Québec qui ont lancé en 1985, dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, le *Concours pour jeunes auteurs* afin de découvrir de jeunes talents prometteurs dans le domaine de l'écriture romanesque. Le jury, présidé par Pierre Bourgault, a couronné trois lauréats: dans la catégorie « Littérature de jeunesse », Luc Ainsly, étudiant en littérature à l'Université du Québec à Chicoutimi, remporte le **prix Paul-André Martin** pour son roman intitulé *Kadel*¹; dans la catégorie « Innovation littéraire », François Morissette, étudiant en littérature à l'Université de Montréal, mérite le **prix Radio-Québec** pour son roman, *L'Encre Saphir*²; enfin, dans la catégorie « Roman », Lorraine Lemay, étudiante en lettres au Collège de Rosemont, reçoit le **prix du Lieu-**

tenant-gouverneur pour son roman *l'Enfant aux yeux pâles maquillés de noir*³. Devant la qualité des manuscrits reçus (près d'une cinquantaine), les trois organismes ont décidé de rendre permanent ce concours offert aux 16-20 ans, en y ajoutant une quatrième catégorie, « Récit-témoignage ». Les manuscrits devront être expédiés avant le 31 décembre de chaque année. Le gagnant de chaque catégorie mérite une bourse de 500\$ et reçoit l'assurance de voir publier son œuvre par les Éditions Fides.

Voilà certes une initiative heureuse qui mérite d'être encouragée car les jeunes écrivains québécois, s'ils manquent d'encadrement et d'encouragement, ont souvent toutes les peines du monde à trouver un éditeur attentif. Pourtant, quelques-unes de ces œuvres sont d'une grande qualité, comme en témoignent les trois romans primés en 1986 par le *Concours pour jeunes auteurs*.

Kadel ou la finesse du récit fantastique

Le roman de Luc Ainsly s'apparente à la *fantasy* et me semble une belle réussite. Ce jeune auteur fait preuve de beaucoup de talent et d'une étonnante maîtrise de l'écriture, sans parler de son imagination créatrice. Depuis l'accession au trône du roi Éderan, dans le Royaume de Parador, la forêt de Cournaden est interdite aux Kadéliens car elle est, dit-on, habitée par un esprit mauvais, gardien des trésors et des secrets (associés à la magie) des Stellaires, peuple disparu depuis longtemps de la civilisation et dont personne ne se souvient. Les téméraires qui se sont aventurés dans ce lieu maudit ne sont jamais revenus, d'où la

décision du roi de faire ériger une haute palissade pour en interdire l'accès.

Mais, une nuit, Ambar, héritier présenti du trône de son oncle, brave l'interdit et pénètre dans la forêt dans l'espoir de découvrir la ville de Damnos, dernier bastion des Stellaires, ces ancêtres venus de l'espace infini, et, surtout, de ramener en Parador cette épée magique qui permettra aux Kadéliens de renouer avec les secrets et la magie du peuple disparu dont parlent les livres anciens. Il est toutefois surpris par Agaël, garde du Conseil du Roi, qui tente de le ramener à l'extérieur du lieu interdit. Efforts vains car les deux hommes sont faits prisonniers par les Volgoriens, peuple ennemi des Kadéliens, occupant depuis des générations le sous-sol de la forêt de Cournaden. Après une série de difficultés et d'épreuves soigneusement et habilement